



LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Olivier SERVA**

*Député de la Guadeloupe*

*Président de la Commission du Développement économique,*

*Octroi de mer, Innovation et Recherche*

*Du Conseil Régional de la Guadeloupe*

*Président de la Délégation aux Outre-mer*

*Paris, le 31 janvier 2019*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### CHLORDECONE : DE NOUVEAUX ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

Lors de la discussion parlementaire de la proposition de loi portant création d'un fonds d'indemnisation des victimes des produits phytopharmaceutiques qui n'a pas abouti pour des raisons de procédure, Agnès BUZYN, ministre des Solidarités et de la Santé, s'est engagée à ce que ce fonds d'indemnisation voit le jour dans le cadre du prochain projet de loi de financement de la sécurité sociale.

**Le Député Olivier SERVA a obtenu que lors de la création de ce fonds, le chlordécone figure dans la liste des pesticides concernés.**

Cet engagement de la ministre de la Santé s'inscrit dans le prolongement de l'expression du Président de la République, Emmanuel MACRON qui avait déclaré le 27 septembre 2018 lors de son déplacement aux Antilles, que l'Etat devait prendre sa part de responsabilité dans la pollution au chlordécone. Le Président de la République a également exprimé sa volonté d'atteindre, à terme, le taux 0 de chlordécone dans l'alimentation. Ceci est le premier engagement d'un Président de la République sur le sujet en cinquante ans.

Le Député Olivier SERVA reste néanmoins conscient que le chemin de la reconnaissance est encore long.

Il restera particulièrement vigilant à la mise en œuvre effective de ces engagements. Il y sera d'ailleurs attentif aux côtés du Gouvernement et de la ministre des Outre-mer, **Mme Annick GIRARDIN, qui lui a proposé par courrier reçu cette semaine, de participer à l'évaluation de la mise en œuvre du plan chlordécone 3 et aux orientations du plan chlordécone 4, en sa qualité de Président de la Délégation aux Outre-mer, ce qu'il a accepté.**

*Contact presse :*

- Keyza NUBRET, 0670 93 86 67, [sophie.grand-bonheur@clb-an.fr](mailto:sophie.grand-bonheur@clb-an.fr)
- Sandrine SERVA, 0690 75 89 28, [sandrine.serv@clb-an.fr](mailto:sandrine.serv@clb-an.fr)